



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marie Toussaint saisit la défenseure des Droits et lance une pétition pour un droit de veto social européen

Date : Lundi 8 janvier 2024

Marie Toussaint, eurodéputée écologiste et candidate des écologistes aux élections européennes de 2024, accompagnée de l'avocat Me Emmanuel Daoud, ont tenu une conférence de presse ce matin pour dénoncer une pauvrophobie d'État, c'est-à-dire une stigmatisation systémique des personnes les plus pauvres par la puissance publique.

L'utilisation d'un algorithme visant les personnes les plus vulnérables par la CNAF est une illustration parfaite de la dérive de l'État attribuant une prime automatique au soupçon de fraude pour les plus précaires. Marie Toussaint a d'ailleurs saisi la défenseure des droits pour lui demander de statuer sur la légalité de l'usage de ces critères par l'algorithme de la CNAF (cf courrier joint).

Marie Toussaint a également réaffirmé sa volonté de faire de la lutte contre la pauvreté la colonne vertébrale de l'Union Européenne en instaurant notamment un droit de veto social européen.

Avec le droit de veto social européen, toute législation européenne devra démarrer par une consultation des personnes concernées – pour ne plus confisquer la voix des plus fragiles – et évaluer l'impact de tout projet de réforme sur les 10% à 20% les plus pauvres (ex : impact sur le revenu disponible réel ou impact sur le taux de pauvreté) pour éviter toute discrimination socio-économique cachée.

Il est donné la possibilité à tous les citoyennes et citoyens de soutenir cette proposition avec le lien de la pétition ci-dessous :

<https://pauvrophobie.ecologie2024.eu/pages/5EhZiiC5HCctZvqNQIzYK2/petition-pauvrophobie>

Contact Presse :

Benjamin Roudet : Attaché de Presse

benjamin.roudet@ecologie2024.eu - 06 09 83 29 17